

16 MAI 2011



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE BROMONT, tenue le 16 mai 2011 à 20 h à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont, à Bromont.

Étaient présents les conseillères et conseillers **RÉAL BRUNELLE, MARIE-CLAUDE CABANA, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, JACQUES LAPENSÉE** et **ANIE PERRAULT**.

Le tout FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement, Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier et Me **JOANNE SKELLING**, greffière, sont également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2011-05-241 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 16 mai 2011
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 - 2011-05-242 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 mai 2011
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 2011-05-243 3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 avril 2011
 - 2011-05-244 3.2 Contribution financière au tournoi de golf de La Classique BMP
 - 2011-05-245 3.3 Commandite et encadrement à l'évènement «Feux d'artifices Bromont» et marche au flambeau lumineux au profit de la Fondation québécoise du cancer

16 MAI 2011

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

2011-05-246 **4.1** Motion de félicitations à M. Bertrand Côté pour son titre de bénévole masculin de l'année

5. RÈGLEMENTS

A.M. **5.1** Avis de motion du règlement numéro 978-01-2011 modifiant le règlement 978-2010 sur la discipline des policiers de la Ville de Bromont

A.M. **5.2** Avis de motion du règlement numéro 984-2011 fixant les limites de vitesse dans certains secteurs situés sur le territoire de la Ville de Bromont

A.M. **5.3** Avis de motion du règlement numéro 876-69-2011 modifiant le règlement de zonage

2011-05-247 **5.4** Adoption du premier projet de règlement 876-69-2011 modifiant le règlement de zonage

2011-05-248 **5.5** Adoption du règlement numéro 983-2011 concernant la vidange des fosses septiques

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE

N.M. **6.1.1** Dépôt du rapport financier et des rapports des vérificateurs pour l'exercice financier 2010

6.2 TRAVAUX PUBLICS

6.3 SERVICES TECHNIQUES

6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE

6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.6 GREFFE

2011-05-249 **6.6.1** Fixation d'une tarification pour la réalisation de servitudes d'utilités publiques

6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2011-05-250 **6.7.1** Autorisation de vente extérieure sous un chapiteau

2011-05-251 **6.7.2** Mise sur pied d'un sentier intermunicipal reliant les municipalités de Bromont, Brigham, Cowansville, Lac Brome et Sutton

16 MAI 2011

	6.8	DIRECTION GÉNÉRALE
2011-05-252	6.8.1	Non-réalisation d'une vente de terrain dans le Parc Industriel et remise d'un dépôt
	6.9	RESSOURCES HUMAINES
2011-05-253	6.9.1	Évaluation des employés cadres pour l'année 2010
		TOURISME
	7.	<u>DIVERS</u>
2011-05-254	7.1	Renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en Santé
	8.	<u>CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS</u>
N.M.	8.1	Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi du 19 avril 2011
N.M.	8.2	Correspondance du sous-ministre adjoint au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
N.M.	8.3	Correspondance de l'OBV Yamaska en regard de la qualité de l'eau suite aux fuites détectées aux puits de gaz de shale à La Présentation
	9.	<u>AFFAIRES NOUVELLES</u>
2011-05-255	9.1	Mandat de vérification du rapport financier et du taux global de taxation pour l'exercice 2011
2011-05-256	9.2	Autorisation de participation d'un membre du conseil municipal au Tournoi de golf d'Info-crime
N.M.	10.	<u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>
2011-05-257	11.	<u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

LA GREFFIERE,
JOANNE SKELLING, AVOCATE, OMA

2011-05-241

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**
APPUYÉ PAR **ANIE PERRAULT**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

16 MAI 2011

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 16 mai 2011 avec modifications par l'ajout en affaires nouvelles des sujets suivants :

9.1 Mandat de vérification du rapport financier et du taux global de taxation pour l'exercice 2011

9.2 Autorisation de participation d'un membre du conseil municipal au Tournoi de golf d'Info-crime

ADOPTÉE

2011-05-242

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 MAI 2011**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR **ANIE PERRAULT**
APPUYÉ PAR **DIANE PERRON**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 mai 2011, tel que soumis.

ADOPTÉE

2011-05-243

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 26 AVRIL 2011**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du procès-verbal de l'assemblée des membres du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 avril 2011 ;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-CLAUDE CABANA**
APPUYÉ PAR **DIANE PERRON**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

16 MAI 2011

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 avril 2011, tel que soumis;

D'entériner toutes les recommandations faites par les membres du comité consultatif d'urbanisme lors de ladite assemblée.

ADOPTÉE

2011-05-244

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU TOURNOI DE GOLF DE
LA 24^E ÉDITION DE LA CLASSIQUE BMP**

ATTENDU QUE la 24^e édition de La Classique BMP aura lieu le mercredi 15 juin 2011 sur les parcours des terrains de golf de Cowansville et du Royal Bromont ;

ATTENDU QUE ce tournoi de golf a pour but d'amasser des fonds pour la Fondation de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins ;

ATTENDU QUE quatre-vingt pour cent (80%) de la population bromontoise utilise les installations de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont désire apporter une contribution financière à titre de commanditaire audit tournoi dont les fonds amassés serviront notamment à financer l'achat d'un nouveau tomographe;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont peut, conformément à l'article 91, 1er alinéa, de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1), accorder une aide financière pour la création et la poursuite, sur son territoire ou hors de celui-ci, d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De contribuer financièrement, à titre de commanditaire, à la tenue de la 24^e édition de La Classique BMP, laquelle aura lieu le mercredi 15 juin 2011 sur les parcours des terrains de golf de Cowansville et du Royal Bromont en versant un montant de **5 000 \$** à la Fondation de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins – La Classique BMP;

16 MAI 2011

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

2011-05-245

**COMMANDITE ET ENCADREMENT DE L'ÉVÈNEMENT
« FEUX D'ARTIFICES BROMONT » ET MARCHE AU
FLAMBEAU LUMINEUX AU PROFIT DE LA FONDATION
QUÉBÉCOISE DU CANCER**

ATTENDU QUE le 24 juin prochain, Golf Château Bromont en association avec le Centre régional de la Fondation québécoise du cancer en Estrie organise de nouveau à Bromont des feux d'artifices et y greffe une marche au flambeau lumineux ;

ATTENDU QUE cet évènement grand public et familial a pour but d'amasser des fonds pour la Fondation québécoise du cancer;

ATTENDU QUE les organisateurs sollicitent la Ville pour obtenir son appui financier pour l'organisation de la marche au flambeau lumineux dans le cadre de la Campagne de financement 2011;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont désire apporter une contribution financière à titre de commanditaire à cet évènement et offrir son appui aux services dispensés aux personnes atteintes de cancer et leurs familles de Bromont et la région;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont peut, conformément à la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1), accorder une aide financière pour la création et la poursuite, sur son territoire ou hors de celui-ci, d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser Golf Château-Bromont et Domaine Château-Bromont de même que son organisateur Martin Ducharme à tenir à nouveau cette année soit le 24 juin 2011, les feux d'artifices de la St-Jean-Baptiste sur le parcours du golf Château-Bromont, sous réserve de leur obtention de tous les permis et autorisations requis conformément à la Loi;

16 MAI 2011

De contribuer financièrement à titre de commanditaire pour un montant de **1 000 \$** à la tenue de la marche au flambeau lumineux laquelle précédera la présentation des feux d'artifices et dont les profits iront à Fondation québécoise du cancer;

De mandater le Service d'incendie et le Service de Police afin d'encadrer et de sécuriser l'activité;

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

2011-05-246

**MOTION DE FÉLICITATIONS À M. BERTRAND CÔTÉ POUR
SON TITRE DE BÉNÉVOLE MASCULIN DE L'ANNÉE**

ATTENDU QU'il y a un peu plus d'une année, la Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi et le journal Le Guide s'associaient en vue de la mise sur pied du gala "MOI JE M'IMPLIQUE" pour la reconnaissance des bénévoles de la région de Brome-Missisquoi ;

ATTENDU QUE l'objectif du gala "MOI JE M'IMPLIQUE" est de rendre hommage à l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles à l'intérieur d'organismes communautaires et d'évènements de toutes sortes ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont reconnaît toute l'importance du bénévolat dans la communauté;

ATTENDU QUE Monsieur Bertrand Côté, un résident du secteur du Lac Bromont qui s'implique depuis de nombreuses années au sein de plusieurs regroupements avait été choisi parmi une quarantaine de candidats nommés finissants à l'édition 2011 de ce gala dont Monsieur Raymond Bélanger d'Adamsville;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que les membres du conseil municipal de la Ville de Bromont transmettent leurs plus sincères félicitations à M. Bertrand Côté pour sa nomination au titre de bénévole masculin de l'année dans la région de Brome-Missisquoi, honneur qu'il a reçu au Gala "MOI JE M'IMPLIQUE" tenu le 20 avril dernier ;

16 MAI 2011

De remercier M. Côté pour son implication et son engagement exceptionnel auprès de plusieurs organismes et événements dans la région au cours de toutes ces années.

ADOPTÉE

A.M.

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 978-01-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 978-2010 SUR LA DISCIPLINE DES POLICIERS DE LA VILLE DE BROMONT

Madame la conseillère DIANE PERRON donne avis de motion, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, à l'effet que le projet de règlement numéro 978-01-2011 modifiant le règlement numéro 978-2010 sur la discipline des policiers de la Ville de Bromont sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Madame la conseillère DIANE PERRON demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à chacun des membres du conseil assistant à la présente séance.

A.M.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 984-2011 MODIFIANT LA VITESSE MAXIMALE DE CIRCULATION DES VÉHICULES ROUTIERS DANS CERTAINS SECTEURS RÉSIDENTIELS

Madame la conseillère DIANE PERRON donne avis de motion, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, à l'effet que le règlement numéro 984-2011 intitulé « Règlement modifiant la vitesse maximale de circulation des véhicules routiers dans certains secteurs résidentiels » sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil;

Madame la conseillère DIANE PERRON demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à chacun des membres du conseil assistant à la présente séance.

16 MAI 2011

A.M.

**AVIS DE MOTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 876-69-2011 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN DE CRÉER LA
ZONE I05-514-1 À MÊME LA ZONE I05-514 ET Y PRÉVOIR UNE
SUPERFICIE D'IMPLANTATION DE 1 000 M2 POUR UN USAGE
INDUSTRIEL, D'AUGMENTER DE 9 À 12 LE NOMBRE DE
LOGEMENTS PAR BÂTIMENT DANS LA ZONE R04-485 (RIVE-
GAUCHE) ET D'AJOUTER LE GROUPE D'USAGE
« CONSERVATION » AU CHAPITRE 3 RELATIF À LA
CLASSIFICATION DES USAGES**

Madame la conseillère ANIE PERRAULT donne avis de motion, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, à l'effet que le projet de règlement numéro 876-69-2011 intitulé « Règlement 876-69-2011 modifiant le règlement de zonage numéro 876-2003 afin de créer la zone I05-514-1 à même la zone I05-514 et y prévoir une superficie d'implantation de 1 000 m² pour un usage industriel, d'augmenter de 9 à 12 le nombre de logements par bâtiment dans la zone R04-485 (Rive-Gauche) et d'ajouter le groupe d'usage « conservation » au chapitre 3 relatif à la classification des usages » sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Madame la conseillère ANIE PERRAULT demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à chacun des membres du conseil assistant à la présente séance.

2011-05-247

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-
69-2011 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN DE CRÉER LA ZONE I05-514-
1 À MÊME LA ZONE I05-514 ET Y PRÉVOIR UNE SUPERFICIE
D'IMPLANTATION DE 1 000 M2 POUR UN USAGE INDUSTRIEL,
D'AUGMENTER DE 9 À 12 LE NOMBRE DE LOGEMENTS PAR
BÂTIMENT DANS LA ZONE R04-485 (RIVE-GAUCHE) ET
D'AJOUTER LE GROUPE D'USAGE « CONSERVATION » AU
CHAPITRE 3 RELATIF À LA CLASSIFICATION DES USAGES**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont souhaite répondre à une demande du marché relative à la possibilité d'offrir des espaces industriels d'une superficie d'implantation inférieure à 2 000 m² en bordure du boulevard de l'Aéroport ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au Conseil municipal d'approuver la demande de modification de zonage pour le Technoparc dans une résolution portant le numéro 2011-03-13 et adoptée le 4 avril 2011 par le Conseil municipal sous sa résolution numéro 2011-04-162 ;

16 MAI 2011

ATTENDU QU'UNE demande visant à autoriser des bâtiments multifamiliaux de 12 unités a été déposée pour la zone R04-485 (Rive-Gauche) pour réaliser un projet locatif;

ATTENDU QUE la demande ne requière pas de modification sur la hauteur ou la superficie d'implantation prévue au zonage en vigueur ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au Conseil municipal d'approuver la demande de modification de zonage pour le projet Rive-Gauche dans une résolution portant le numéro 2011-02-12 et adoptée le 7 mars 2011 par le Conseil municipal sous sa résolution numéro 2011-03-112 ;

ATTENDU QUE Ville de Bromont désire finalement modifier son règlement de zonage numéro 876-2003 afin d'ajouter le groupe d'usages « Conservation » au chapitre traitant de la classification des usages, et les activités autorisés dans ce groupe d'usages;

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Bromont et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du présent règlement ;

ATTENDU QU'avis de motion de ce règlement a précédemment été donné à la présente séance;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le premier projet de règlement numéro 876-69-2011 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 876-2003 afin de créer la zone I05-514-1 à même la zone I05-514 et y prévoir une superficie d'implantation de 1 000 m² pour un usage industriel, d'augmenter de 9 à 12 le nombre de logements par bâtiment dans la zone R04-485 (Rive-Gauche) et d'ajouter le groupe d'usage « conservation » au chapitre 3 relatif à la classification des usages ».

ADOPTÉE

2011-05-248

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 983-2011 CONCERNANT LA
VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

ATTENDU QU'avis de motion du projet de règlement numéro 983-2011 concernant la vidange des fosses septiques a été donné à la séance de ce Conseil tenue le 2 mai 2011 conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

16 MAI 2011

D'adopter tel que soumis, le règlement numéro 983-2011 concernant la vidange des fosses septiques.

ADOPTÉE

N.M.

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DES RAPPORTS DES
VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010**

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), le trésorier et directeur des finances et des services administratifs Monsieur Richard Joyal dépose le rapport financier de la Ville ainsi que les rapports des vérificateurs pour l'exercice financier 2010.

2011-05-249

**FIXATION D'UNE TARIFICATION POUR LA RÉALISATION DE
SERVITUDES D'UTILITÉS PUBLIQUES**

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux réalisés sur la rue Shefford plusieurs transactions immobilières concernant des acquisitions d'immeubles, la création ou l'annulation de servitudes sont nécessaires;

ATTENDU QUE la Ville n'a plus à l'interne de personnel apte et disponible à réaliser les mandats afférents à ces transactions;

ATTENDU QUE la régularisation des droits de propriété affectés par ces transactions doit s'effectuer de façon diligente et dans les meilleurs délais;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder des mandats à des notaires s'engageant à réaliser les transactions afférentes à la création ou l'annulation de servitudes ou l'acquisition d'immeubles suite aux travaux réalisés sur la rue Shefford, le tout dans les délais demandés et suivant un tarif forfaitaire fixé par les présentes à **600 \$** excluant toutes taxes;

Qu'une pénalité équivalente à **15%** par mois de retard soit exigible par dossier pour tout non-respect de la date limite de publication des actes notariés à intervenir laquelle est fixée au 31 octobre 2011;

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

16 MAI 2011

ADOPTÉE

2011-05-250

**AUTORISATION POUR LA TENUE D'UNE VENTE DE
LIQUIDATION PAR CRINOLINE**

ATTENDU QUE les propriétaires du Crinoline souhaitent organiser une vente de liquidation extérieure devant la boutique sur la Place West Shefford;

ATTENDU QUE la vente sera temporaire pour la période du mercredi 22 juin au dimanche 26 juin 2011;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58 du règlement de zonage numéro 876-2003, le conseil peut autoriser, par résolution, la tenue d'un tel évènement.

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser pour la période du 22 au 26 juin 2011, la tenue d'une vente de liquidation extérieure devant la boutique Crinoline située sur la Place West Shefford ainsi que l'installation à cette fin d'un chapiteau blanc 10' X 20'.

ADOPTÉE

2011-05-251

**DÉCLARATION D'INTÉRÊT DE MUNICIPALITÉS DE BROME-
MISSISQUOI POUR LA MISE EN PLACE D'UN SENTIER
INTERCENTRE BROMONT – BRIGHAM – COWANSVILLE –
LAC BROME - SUTTON**

ATTENDU QUE les sentiers récréatifs sont des attraits touristiques et des atouts pour le développement de notre municipalité;

ATTENDU QUE selon une étude effectuée par Parcs Québec en 2006, plus de la moitié des touristes disent se rendre dans une région donnée du Québec avec comme principal but de visiter un parc;

ATTENDU QU'un sentier existant d'environ 40 km traverse le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi;

ATTENDU QU'il serait dans l'intérêt de la région de Brome-Missisquoi de rendre fonctionnel et mettre en valeur ce sentier et ce parc linéaire ;

ATTENDU QUE certains travaux seront requis afin de rendre fonctionnel et sécuritaire le sentier;

16 MAI 2011

ATTENDU QUE plusieurs droits de passage devront être obtenus préalablement à la réalisation de travaux et l'ouverture du sentier ;

ATTENDU QU'afin de négocier ces droits de passage des ressources seront requises ;

ATTENDU QUE des représentants des municipalités de Bromont, Cowansville, Lac Brome et Sutton ont échangé sur le projet lors d'une rencontre le 23 mars dernier.

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Ville de Bromont déclare son intérêt envers le projet de sentier récréatif intermunicipal reliant les municipalités de Bromont, Brigham, Cowansville, Lac Brome et Sutton ;

QUE la Ville de Bromont est d'avis que ce projet devrait être présenté à diverses sources de financement pouvant appuyer ce type de projet régional.

ADOPTÉE

2011-05-252

**NON-RÉALISATION D'UNE VENTE DE TERRAIN DANS LE PARC
INDUSTRIEL ET REMISE D'UN DÉPÔT NON-RÉALISATION
D'UNE VENTE DE TERRAIN DANS LE PARC INDUSTRIEL (RUE
DES CARRIÈRES) ET REMISE D'UN DÉPÔT**

ATTENDU QUE l'offre d'achat signé le 25 février 2009 par les représentants de la Ville de Bromont dûment autorisés conformément à la résolution 2009-04-183 autorisant la vente d'un terrain à Boiserie Idéale;

ATTENDU QUE ladite offre d'achat était conditionnelle, notamment à l'obtention du financement pour la réalisation du projet;

ATTENDU QUE les conditions prévues par la résolution 2009-04-183 ainsi que celles prévues dans l'offre d'achat n'ont pas toutes été rencontrées;

ATTENDU QU'un dépôt d'une somme de 2 000.00\$ a été remis à la Ville de Bromont à la signature de l'offre d'achat et que ce dépôt n'a jamais été encaissé par la Ville vu ce qui précède;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'annuler le projet de transaction autorisant la vente d'un terrain à Boiserie Idéale approuvé par la résolution 2009-04-183;

16 MAI 2011

De remettre le dépôt au montant de **2 000.00\$** à Boiserie Idéale étant donné les conditions prévues par la résolution 2009-04-183 ainsi que celles prévues dans l'offre d'achat lesquelles n'ont pas été rencontrées.

ADOPTÉE

2011-05-253

ÉVALUATION 2010 DES EMPLOYÉS CADRES DE LA VILLE

ATTENDU QUE le directeur général procède annuellement à l'évaluation du personnel cadre de la Ville conformément à la politique des conditions de travail régissant les employés cadres de la Ville de Bromont;

ATTENDU QUE l'année 2010 a été une année de réalisations exceptionnelles pour les employés cadres de la Ville de Bromont;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder aux employés cadres de la Ville l'augmentation salariale proposée suivant la recommandation du directeur général, le tout rétroactivement au 1^{er} janvier 2011.

ADOPTÉE

2011-05-254

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

ATTENDU QUE l'existence du Réseau québécois de Villes et Villages en santé et d'autres réseaux nationaux et internationaux de municipalités en santé, sont prêts à coopérer et à échanger des expériences positives pour améliorer la qualité de vie de leur population ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont s'est engagée à promouvoir avec équité, partout sur son territoire, la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes ;

ATTENDU QUE les décisions prises par la Ville de Bromont en matière d'habitation, de culture, de sécurité, de loisirs, d'environnement, de développement communautaire, économique et urbain, ont une grande influence sur la santé de ses citoyens et citoyennes ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont veut favoriser la participation de ses citoyens et citoyennes dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques municipales favorisant la santé et la qualité de vie ;

16 MAI 2011

ATTENDU QU'il est important que la Ville de Bromont assume le leadership d'une Ville en santé ;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De renouveler l'adhésion de la Ville de Bromont au Réseau québécois de Villes et Villages en santé pour l'année 2011, pour un coût de **100 \$**;

QUE la Ville de Bromont adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant un développement sain, créant un environnement favorable à la santé et renforçant les actions communautaires;

D'autoriser le directeur des finances et trésorier à approprier le montant nécessaire à cette fin et de l'affecter au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

2011-05-255

**NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR LA
VÉRIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DU TAUX GLOBAL
DE TAXATION POUR L'EXERCICE 2011**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 108 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil municipal doit nommer un vérificateur externe ;

ATTENDU la proposition de la firme Samson Bélair Deloitte & Touche pour l'exercice financier 2011;

ATTENDU QUE suite à l'analyse de l'offre de services reçue, celle-ci répond aux exigences qualitatives de la Ville de Bromont;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accepter l'offre de services de la firme Samson Bélair Deloitte & Touche pour la vérification du rapport financier et du taux global de taxation pour l'exercice financier 2011 pour des honoraires de **21 000 \$**, excluant les taxes;

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

16 MAI 2011

2011-05-256

**PARTICIPATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU
TOURNOI DE GOLF ANNUEL D'INFO-CRIME QUÉBEC**

ATTENDU QUE l'organisme Info-Crime Québec, région de Brome-Missisquoi / Haute-Yamaska tient annuellement un tournoi de golf pour amasser des fonds au profit de ses activités dédiées au signalement anonyme du crime dont le succès se fonde sur une collaboration entre les forces policières, les médias et la communauté;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la conseillère Diane Perron à participer à la cinquième édition du tournoi de golf d'Info-Crime Québec, région de Brome-Missisquoi / Haute-Yamaska qui aura lieu sur le parcours de l'Auberge du Château Bromont le 25 mai 2011;

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à rembourser les frais inhérents à la rencontre sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

N.M.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un (1) citoyen fait une intervention, à savoir :

Monsieur Bertrand Côté s'informe sur la teneur du règlement sur les fosses septiques.

Madame la conseillère **MARIE-CLAUDE CABANA** souligne la tenue de l'évènement du don d'arbres annuel organisé par L'Action de Conservation du Bassin Versant du Lac Bromont qui aura lieu jeudi le 19 mai prochain.

2011-05-257

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR DIANE PERRON**

16 MAI 2011

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée, à 21 h 05.

ADOPTÉE

JOANNE SKELLING, GREFFIÈRE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le
2011.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

JOANNE SKELLING, GREFFIÈRE